

## Communiqué

### AGRIBIODIV'EST : à la reconquête de la biodiversité agricole du Grand Est

Porté par la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est (FRCGE), en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le réseau des chambres d'agriculture, et soutenu par la Région Grand-Est, la DREAL et les trois Agences de l'eau dans le cadre de leur appel à projet Trame Verte et Bleue, le programme AGRIBIODIV'EST vise à promouvoir et accompagner la création d'infrastructures agro écologiques au sein des paysages agricoles du Grand Est.



#### Plantations de haies champêtres

Les fédérations des chasseurs et chambres d'agriculture travaillent ensemble depuis plus de 12 ans pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques, vers une meilleure prise en compte de la biodiversité, via le programme [Agrifaune](#). Fruit de ce travail en réseau, le programme **Agribiodiv'Est, lancé au printemps 2020**, vise à déployer des mesures concrètes de reconquête des trames agricoles. Pour cette première saison, le programme s'attache à accompagner les **plantations de haies champêtres**.

#### Un guichet unique qui accompagne les projets de A à Z

Ce guichet unique s'adresse aux porteurs de projets, (agriculteurs, collectivités, associations, ...) afin de leur apporter le **soutien financier et technique** indispensable à la réalisation d'un projet qui réponde aux enjeux de leur territoire (biodiversité, érosion, qualité de l'eau, paysage, élevage, ...). Les animateurs départementaux (FDC et CDA) proposeront un accompagnement des projets de A à Z (élaboration du schéma technique dans le **respect du [cahier des charges technique](#)**, commandes des fournitures, organisation des chantiers de plantation, réception de chantier).

#### Une prise en charge de tout ou partie des frais de plantation

Les projets de plantation sont à déposer avant le **10 septembre 2020** afin d'être soumis au jury Agribiodiv'Est, pour une plantation au cours de l'hiver 2020/21. Les projets retenus feront l'objet d'un contrat signé avec la FRCGE, garantissant notamment le maintien de la haie pendant **20 ans**. Pour la saison de plantation 2020/21, l'accompagnement financier dépend de la zone du projet. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse apporte un financement pour les plantations situées sur son territoire et la FRCGE a conclu un partenariat avec la société Reforest'action qui apporte un financement privé à hauteur d'1,20 € par plant, et ce sur l'ensemble de la région.

territoire	Accompagnement financier	Taux de financement*
Bassin Versant Rhin Meuse	AERM + Reforest'Action	80% à 100%
Bassin versant Seine-Normandie Bassin Versant Rhône-Méditerranée-Corse	Reforest'Action (+ éventuels dispositifs locaux)	à partir de 1,20€ par plant (selon dispositifs locaux complémentaires)

\* les projets de plantations sont plafonnés 3 km par demandeur et par an, et à 10€HT par mètre linéaire

#### Le cahier des charges de la haie champêtre

- 4 essences minimum, parmi une [liste d'essences](#) locales
- plantation sur 2 lignes en quinconce
- largeur minimum de 2,80 m en prenant en compte le pied de haie enherbée
- paillage naturel ou biodégradable obligatoire
- protection a minima des essences de haut-jets

## Qui contacter ?

Les projets de plantation, pour la saison 2020/2021 sont à faire remonter à la chambre d'agriculture et/ou fédération des chasseurs de votre département au plus tard le **10 septembre 2020**.

### Contacts Fédérations des Chasseurs :

08 : [contact@fdc08.com](mailto:contact@fdc08.com) 06 30 42 55 21 (Anthony Merieau)  
 10 : [fdc10@fdc10.org](mailto:fdc10@fdc10.org) 07 66 31 14 57 (Léo Théry)  
 51 : [environnement@fdc51.com](mailto:environnement@fdc51.com) 06 76 52 93 41 (Annabelle Revel)  
 52 : [technique@fdc52.fr](mailto:technique@fdc52.fr) 06 07 14 34 68 (Didier Breton)  
 54 : [contact@fdc54.com](mailto:contact@fdc54.com) 03 83 81 67 98  
 55 : [contact@fdc55.fr](mailto:contact@fdc55.fr) 03 29 79 03 31  
 57 : [info@fdc57.org](mailto:info@fdc57.org) 06 76 05 02 12 (Gaétan Bouteiller)  
 67 : [fdc67@fdc67.fr](mailto:fdc67@fdc67.fr) 06 80 74 71 61 (Nicolas Braconnier)  
 68 : [secretariat@fdc68.fr](mailto:secretariat@fdc68.fr) 03 89 65 90 40  
 88 : [fdc88@chasseurdefrance.com](mailto:fdc88@chasseurdefrance.com) 03 29 31 10 74  
 Région : [s.allart@fdc51.com](mailto:s.allart@fdc51.com) 06 28 30 09 61 (Solène Allart)

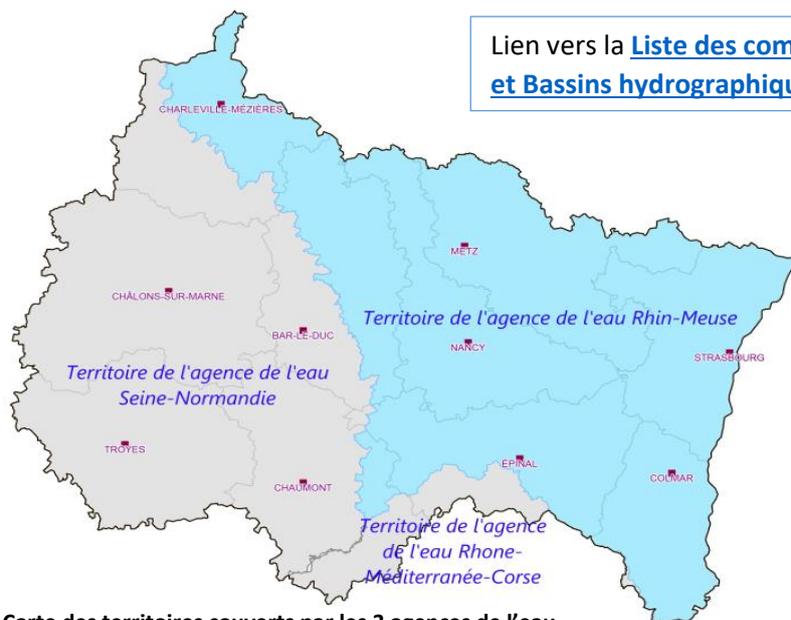
La Fédération Régionale des chasseurs accompagne également la plantation de **plots arbustifs** pour la saison 2020/2021.

Pour plus de renseignement, contactez la fédération des chasseurs de votre département.

### Contacts Chambres d'Agriculture :

Alsace : [christiane.schaub@alsace.chambagri.fr](mailto:christiane.schaub@alsace.chambagri.fr) 03 88 19 17 15 ou 06 08 91 64 84 (Christiane Schaub)  
 10 : projets agricoles : [patrick.cochard@aube.chambagri.fr](mailto:patrick.cochard@aube.chambagri.fr) 06 76 95 36 88 (Patrick Cochard) ou [rblanchet@haute-marne.chambagri.fr](mailto:rblanchet@haute-marne.chambagri.fr) 06 26 66 10 61 ou 03 25 35 00 60 (Renaud Blanchet)  
 projets viticoles : [melanie.boucherat@aube.chambagri.fr](mailto:melanie.boucherat@aube.chambagri.fr) 06 30 40 54 43 (Mélanie Boucherat)  
 52 : [rblanchet@haute-marne.chambagri.fr](mailto:rblanchet@haute-marne.chambagri.fr) 06 26 66 10 61 ou 03 25 35 00 60 (Renaud Blanchet)  
 54 : [julien.grand@meurthe-et-moselle.chambagri.fr](mailto:julien.grand@meurthe-et-moselle.chambagri.fr) 03 83 93 34 12 (Julien Grand)  
 55 : [mickael.couchot@meuse.chambagri.fr](mailto:mickael.couchot@meuse.chambagri.fr) 03 29 76 81 29 (Mickael Couchot)  
 57 : [anne.barth@moselle.chambagri.fr](mailto:anne.barth@moselle.chambagri.fr) 03 87 66 12 44 (Anne Barth)  
 88 : [thomas.lacroix@vosges.chambagri.fr](mailto:thomas.lacroix@vosges.chambagri.fr) 06 75 87 28 06 (Thomas Lacroix)  
 Région : [gilles.frene@meuse.chambagri.fr](mailto:gilles.frene@meuse.chambagri.fr) 03 29 76 81 42 (Gilles Frene)

Lien vers la [Liste des communes du Grand Est et Bassins hydrographiques correspondants](#)



Carte des territoires couverts par les 3 agences de l'eau